

# INTRODUCTION



## 1.1 Objectif stratégique

*Créer des emplois et de la prospérité en aidant les entreprises canadiennes à profiter pleinement des débouchés internationaux et en facilitant les échanges d'investissements et de technologie.*

Il n'existe pas de scénario relatif à la politique économique et industrielle future du Canada qui n'accorde pas un rôle important et de plus en plus grand au commerce international, à l'investissement et à la technologie. Les perspectives en matière de croissance économique et de création d'emplois qui s'offrent au Canada sont tributaires du succès sur la scène internationale.

- ▲ Plus de 40 % de notre produit intérieur brut (PIB) est attribuable au **commerce d'exportation** (de biens et services) et, au cours des cinq dernières années, nos exportations mondiales ont plus que doublé. Près de deux emplois sur cinq créés au cours de cette période reposent sur les exportations, et quelque 3 millions de travailleurs doivent leur emploi directement aux marchés étrangers. Selon une étude récente, on crée ou soutient 11 000 emplois avec 1 milliard de dollars de nouvelles exportations.
- ▲ **L'investissement direct étranger (IDE)** contribue à créer 1,3 million d'emplois, plus de la moitié des exportations, et trois quarts des exportations de produits manufacturés. À l'échelle mondiale, tout comme au Canada, l'IDE croît à un rythme plus rapide que le commerce, et il est à l'origine d'une quantité de plus en plus grande d'échanges commerciaux internationaux. D'après des recherches effectuées récemment, avec 1 milliard de dollars de nouveaux IDE, on crée 45 000 emplois et 4,5 milliards de dollars de PIB sur une période de cinq ans. Figurent également parmi les avantages de l'investissement international les transferts de technologie et leurs retombées, l'expertise internationale en gestion, le savoir-faire dans le domaine de la production et l'innovation sur le plan des produits.
- ▲ Ces dernières années, les liens internationaux sont devenus des moyens importants d'avoir accès à la **science** et à la **technologie** de pointe, ce qui contribue à améliorer la compétitivité des industries sur le marché intérieur et à consolider les bases de la croissance des exportations tant dans les secteurs d'activité traditionnels que dans celui de la technologie de pointe. Le Canada dispose d'atouts considérables sur le plan intérieur, mais, parmi les pays du G-7, il est celui qui dépend le plus des technologies étrangères. Il est en effet le seul membre du groupe à importer plus de la moitié de ses nouvelles technologies industrielles.

## 1.2 Buts et défis

*Étant donné que son marché intérieur est relativement limité, le Canada doit veiller à ce que ses produits et services aient accès aux marchés mondiaux pour assurer sa croissance économique. Le gouvernement a fixé quatre buts essentiels qui orienteront ses efforts de promotion du commerce international :*

- devenir la meilleure nation commerçante du monde en améliorant notre compétitivité internationale;
- faire du Canada l'emplacement de choix pour l'investissement en Amérique du Nord;
- créer plus d'emplois et de croissance économique au Canada tout en favorisant la recherche-développement (R-D) dans les petites et moyennes entreprises (PME) et les multinationales;
- faire preuve de leadership sur le plan de la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale.

*Pour atteindre les buts susmentionnés sans perdre de terrain au profit de nos concurrents, nous devons relever six défis majeurs :*

### 1. Améliorer l'accès aux marchés

Il faut que nous améliorions l'accès des produits et services canadiens aux marchés étrangers. Le Canada a déjà négocié un cadre plus libéral pour les échanges, basé sur des règles pour le secteur des entreprises, par l'intermédiaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des accords de libre-échange avec le Chili et Israël. Nous devrions nous appuyer sur ces succès en jouant un rôle de chef de file à l'égard du renforcement accru du cadre international de réglementation, notamment : le calendrier de mise à jour de l'OMC; une nouvelle série de négociations dans le cadre de l'OMC; des initiatives régionales telles que Mercosur, la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Nous devons gérer nos relations commerciales bilatérales et multilatérales pour défendre les intérêts canadiens et rendre les marchés plus accessibles au Canada sur la base de règles claires et équitables. Par ailleurs, nous devons envisager les avantages de l'établissement, au pays, d'un consensus en faveur d'une libéralisation plus poussée.

### 2. Augmenter le nombre d'exportateurs

Pour accroître les exportations, nous ferions bien d'augmenter le nombre d'exportateurs. Le Canada a une gamme de produits d'exportation limitée, et le taux de participation de ses PME à l'exportation est très faible. Nous pouvons amener de nouvelles entreprises à exporter, de petites entreprises en émergence, en particulier dans le secteur des entreprises fondées sur la matière grise et dans celui des services. De nouveaux groupes devraient également être associés à ce processus : les jeunes, les femmes, les Autochtones et les communautés multiculturelles, par exemple.